



Information et engagement à l'intention des visiteurs désireux de séjourner à la *Communauté Anatoth* de Trianon, Haïti

Mise à jour 19-12-13

1. La *Communauté Anatoth* de Trianon est née du cœur de Dieu en « réponse aux prières » (c'est le sens du mot « Anatoth ») d'Haïtiens – familles, veufs, veuves, orphelins – ayant fait appel à Dieu dans leur détresse issue du tremblement de terre du 12 janvier 2010.
À travers la méditation du passage de Jérémie, chapitre 32 et un concours de circonstances « téléguidées d'en-haut » le *Projet Anatoth* a pris forme dans le cœur de Yves et Annick Baron (français), Richard et Agathe Ouellette (canadiens). Des concerts et des soupers bénéfiques ainsi que la contribution d'individus et organisations chrétiennes ont permis de ramasser les sommes nécessaires à sa mise en place...
2. Une association haïtienne sans buts lucratifs intitulée *Réseau Compassion Haïti* (RCH) travaille à la réalisation du *Projet Anatoth* AVEC des Haïtiens. Le Conseil d'administration est formé des personnes suivantes :

| | | | |
|---------------------|----------|----------------------------|--|
| - Jean Larco Fintin | Haïtien | président | travailleur humanitaire et pasteur |
| - Richard Ouellette | Canadien | vice-président / trésorier | coordonnateur du <i>Réseau Compassion International</i> |
| - Yves Baron | Français | secrétaire | coordonnateur de l' <i>Association Nouvelle Alliance</i> |
3. La mission générale du *Réseau Compassion Haïti* est double :
 - proclamer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ telle que révélée dans les Écritures (la Bible),
 - œuvrer en vue du soulagement et de la disparition de la pauvreté en Haïti.
4. Les objectifs du *Réseau Compassion Haïti* sont les suivants :
 - a) Regrouper originellement et prioritairement des chrétiens veufs/veuves, orphelins/es et amputés/es de Port-au Prince suite au séisme du 12 janvier 2010.
 - b) Former en divers lieux des communautés de vie, de travail et de partage, sous la responsabilité du RCH et portant chacune le nom de *Communauté Anatoth* et du nom du lieu d'implantation.
 - c) Créer et gérer des activités sociales-culturelles et économiques (exemple : l'agriculture, l'artisanat, les arts etc. – traditionnelles et nouvelles – visant l'autosuffisance financière et la prospérité de ses bénéficiaires.
 - d) Offrir de la formation et du ressourcement tant sur le plan personnel qu'académique, professionnel, social et spirituel, au bénéfice de l'ensemble de la population haïtienne par le moyen de séminaires, stages pratiques et autres initiatives jugées nécessaires. (Une école, le *Collège Chrétien Anatoth* a ouvert ses portes en septembre 2011 et ne cesse de grandir.)
 - e) Former des communautés d'excellence et d'espérance, de respect mutuel, vivant selon les principes tirés de la Bible.
 - f) Être des communautés qui recherchent la gloire de Dieu en toute chose, s'inspirant globalement de la VISION et des STRATÉGIES du Réseau Compassion International.
5. Venir séjourner à la *Communauté Anatoth* de Trianon, c'est venir dans une communauté qui veut honorer Dieu en préconisant les valeurs chrétiennes du travail, du partage et d'une vie simple centrée sur Dieu et ses intérêts.
6. Tout visiteur doit être disposé à respecter son **Code de Conduite** et l'engagement ci-joints, et **toute initiative personnelle, y compris les cadeaux et/ou dons doivent d'abord être soumis aux responsables concernés pour approbation.**
7. **Les coûts du séjour sont de \$ 30 US par jour ⁽¹⁾ par personne pour l'hébergement et la nourriture et de \$ 50 US en une fois pour les divers déplacements.**
Noter qu'un montant de \$ 10 US ou CAD est exigé des étrangers entrant en Haïti, comme « redevance touristique » à l'aéroport ! Pour l'adresse à indiquer sur la carte d'immigration à remplir AVANT l'atterrissage, indiquer :
Rue : Gran Boukan ; ville : Trianon, Mirebalais. Téléphone : 4278 7337 (Richard Ouellette).
⁽¹⁾ \$ 15 US après les deux premières semaines. Des arrangements peuvent être faits pour les couples, les familles et les groupes.
8. À Anatoth, par mesure de prudence, les visiteurs ne sont pas autorisés à inviter d'autres personnes (adultes ou enfants) dans leur chambre.

Code de conduite *Anatoth* et engagement personnel

Un membre d'*Anatoth*

est une personne disposée et engagée à **respecter** Dieu, en l'aimant, l'honorant et le servant de tout son être.

est une personne disposée et engagée à **respecter** tout ce qui contribue au bon fonctionnement de la communauté Anatoth.

Quelques explications du mot **respecter** :

1. observer une promesse, satisfaire aux exigences d'un engagement, suivre fidèlement les règles d'un jeu,...
2. se soumettre à, se conformer, mettre en pratique ce qui est demandé, appliquer une règle,...
3. considérer Dieu et les autres avec bienveillance, parler avec sensibilité aux autres pour ne pas les offenser ou blesser, les estimer d'une grande valeur, les supporter, leur pardonner, tolérer les différences,...

Quelques considérations sur le **respect** :

1. Le respect de Dieu et des autres est au cœur de toute moralité.
2. Chaque être humain – créé à l'image de Dieu – est digne de respect.
3. Se respecter soi-même est une raison suffisante pour respecter les autres, même s'ils ont perdu notre estime !
4. Le respect que j'accorde à moi-même et aux autres, influence grandement ma qualité de vie.
5. Le respect mutuel des uns et des autres dans la vie de tous les jours est un fondement de la paix sociale.
6. Le respect par les autres se gagne par le respect des autres !
7. Toute société humaine qui perd le respect de ses membres devient injuste et provoque toutes sortes de conflits.

Quelques domaines de **respect** à la Communauté Anatoth :

1. Respect de l'autorité de Dieu et de toute autorité reconnue :
crainte d'offenser ou de déplaire, honnêteté, paroles toujours bienveillantes,...
2. Respect des règles, des consignes, des horaires (travail, école, réunions,...) et des tâches établies :
honnêteté, application, zèle, ponctualité, régularité,...
3. Respect des personnes, autant les enfants que les adultes, les hommes que les femmes; utiliser à tout moment des paroles aimables et adopter un comportement bienveillant,..
Entre autres, éviter toute forme de violence verbale, physique (coups de bâtons, gifles, etc.) et psychologique (humiliations publiques, menaces, privations excessives, etc.) afin de ne pas irriter ou décourager mes enfants. TOLÉRANCE ZÉRO !
Ep 6.4 : *Et vous, pères, n'irritez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur.*
Col 3.21 *Pères, n'irritez pas vos enfants, de peur qu'ils ne se découragent.*
4. Respect de l'environnement : la nature, le jardin, les arbres, en évitant de jeter des déchets ailleurs qu'aux endroits prévus à cet effet,...
5. Respect des choses : les bâtiments, les meubles, les jeux, les outils, etc.

En définitive :

1. **Tout parent dans la communauté reconnaît qu'il est le premier responsable de ses enfants et agit en conséquence.**
2. Tout membre d'*Anatoth* se considère à tout moment comme un bénéficiaire/partenaire, jamais comme un propriétaire. Aussi, il ne réclame rien comme lui appartenant en propre dans ce qui lui est fourni (logement, meubles, outils, etc).
3. Tout membre d'*Anatoth* s'engage à ne pas tenir le RCH responsable de tout accident ou maladie, à ne pas l'amener en jugement devant les tribunaux ni à exiger une compensation quelconque.

Conséquences d'un non-respect répété et/ou grave des règles, des consignes, des tâches confiées, ou des personnes de la Communauté Anatoth et du Collège Chrétien Anatoth :

1. Un avertissement oral ou écrit par une autorité de la communauté et/ou du RCH.
2. Une sanction définie par les autorités de la communauté :
perte d'avantage, départ temporaire (avec signes de repentance manifestes au retour),...
3. Un départ définitif selon les termes définis par les autorités.

Ayant pris connaissance de ce qui précède, **je m'engage à respecter de mon mieux** tout ce qui me concerne pour une bonne marche de la Communauté Anatoth, et à **assumer mes responsabilités** lors d'une faute de ma part (réparer ou rembourser, demander pardon, changer d'attitude,..).

Nom _____

Témoïn _____

Signature _____

Signature _____

Date _____

*Voici un livre précieux pour tous ceux
qui s'intéressent à aider les autres,
au Québec, en France et partout ailleurs*

Quand Aider fait du tort

Réduire la pauvreté sans se nuire... et nuire aux pauvres

Steve CORBETT et Brian FIKKERT

Éditeurs et diffuseurs, Direction Chrétienne :

www.direction.ca / info@direction.ca

Lecture grandement recommandée pour toute personne désireuse
d'œuvrer avec nous en Haïti